

Conseil Municipal du Mercredi 13 octobre 2021
20H30 - Mairie de Montroulet
Salle Jean BUISSON

Présents (Maire et Adjoint(s)) : SAVY Benoît, BOUTAUD Céline, SERAFINI Bruno.

Présents (Conseillers municipaux) : BOUROTTE Lætitia, BUISSON Michel, CHENE Pierre, FERRAND Patrice, GRAVELAT Virginie, MORICHON Sabrina, RAYMOND Amandine, VAN MALDEGHEM Sébastien.

Collaborateur occasionnel du Service Public : COX Norman (excusé).

Absent(s) non excusé (s) : néant

Excusé(s) : néant

Pouvoir(s) : néant

ORDRE DU JOUR

Aménagement du cimetière

Le Maire indique au Conseil municipal que la sous commission cimetière travaille à l'aménagement du cimetière afin de tenir compte des impératifs de gestion sans produits phytosanitaires engagés depuis 2014. Il est proposé en séance d'engazonner l'allée Est de l'ancien cimetière ainsi que de fleurir le pied de mur pour pouvoir l'entretenir plus facilement. En outre, les espaces inter-tombes de la partie Sud seront aussi végétalisés.

Dans le cadre de la commission, un règlement intérieur a été conçu sous l'égide de Virginie GRAVELAT. Après avoir été lu en séance, il n'appelle aucune modification.

Enfin, un espace de gestion des déchets va être réalisé à l'entrée du cimetière sous le préau. Il permettra aux utilisateurs de pouvoir trier les déchets en toute connaissance de cause grâce à un affichage ad hoc.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité

Travaux de rénovation du logement de Pluyant.

Le Maire rappelle que le remplacement de certaines huisseries du logement est impératif avant l'hiver maintenant que les travaux d'isolation à 1€ ont été engagés par les locataires. Pour se faire, Bruno SERAFINI a interrogé deux entreprises locales pour des prestations de fournitures et pose de modèle bois et PVC. L'entreprise Jérôme MENDES de Saint-Christophe propose un devis de 3 215,64€ TTC pour du PVC et 5 034,46€ TTC pour du bois, l'entreprise DELAGE de Saint Junien propose quant à elle 2 015,76€ TTC pour du PVC et 3 138,92€ TTC pour du bois.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise DELAGE pour des huisseries PVC de 2 015,15€.

Présentation des réflexions autour de la dernière tranche d'aménagement de bourg.

Le Maire indique au Conseil municipal qu'une dernière tranche d'aménagement de bourg va être lancée d'ici la fin de l'année 2022. Elle concernera l'îlot de la cité administrative, la rue des anciennes écoles ainsi que la rue de la Bascule et l'intégration de l'auberge de la Marchadaine dans le cœur du bourg.

Il propose au Conseil municipal un certain nombre de principe fondateur de cet aménagement ainsi qu'un rétroplanning de la phase organisationnelle. Il complète son propos en rappelant que la commission Bâtiment et Voirie a déjà travaillé le sujet et qu'elle va continuer à le faire durant deux nouvelles séances de travail.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Présentation des nouveaux dispositifs CCAS.

Le Maire indique que le CCAS a lancé à sa demande de nouveaux dispositifs d'aide aux personnes vulnérables sur la commune. Céline BOUTAUD, Vice-Présidente du CCAS indique qu'il a souhaité pouvoir venir en aide aussi bien aux personnes âgées en voie de dépendance par la participation forfaitaire à l'installation d'un dispositif d'alerte qu'envers les plus jeunes par une aide au financement du permis de conduire de 300€ ainsi qu'un passe Sport et Culture de 30€ par enfant de moins de 18 ans à faire valoir lors de l'inscription dans un club de sport ou dans une association culturelle. En outre, pour favoriser le retour à des activités de pleine nature aux plus jeunes, la commune passera une convention avec la Fédération de Pêche de la Charente pour que les cartes de pêches soient gratuites pour les enfants de la commune. Enfin, une permanence des membres du CCAS est mise en place tous les premiers mardis de chaque mois de 17h30 à 18h30 salle Jean BUISSON. Une réflexion est aussi lancée afin de faire bénéficier les habitants de Montrollet en précarité énergétique du dispositif « Bois pour tous – tous au bois » porté par la Communauté de Communes de Charente Limousine en organisant la logistique.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Vote du tarif des encarts publicitaires du bulletin municipal.

Le Maire indique au Conseil municipal que le bulletin municipal de la commune édité au mois de décembre est en partie financé grâce à des annonceurs. Tous les ans il convient de fixer en séance le prix de n'annonce qui est à présent de 35€. Le Maire propose de maintenir le montant à 35€.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Calendrier 2022 des Conseils de hameaux.

Le Maire présente au Conseil municipal le dispositif des Conseils de hameaux mis en place lors du précédent mandat afin de renforcer la proximité des échanges entre les élus et les habitants des différents hameaux de la commune. Il rappelle que les précautions sanitaires dues à la pandémie n'avaient pas permis de mettre en place ces rencontres depuis juillet 2020 et le renouvellement des équipes municipales. En effet, pour créer un véritable lien entre les citoyens et les élus, des élus référents ont été nommés dans 7 zones de la commune. Ils doivent être les interlocuteurs privilégiés des habitants en cas de besoin. Une fois par an, les habitants d'une zone se réunissent à la mairie dans un conseil de hameaux qui permet d'instaurer un dialogue direct entre les habitants, le référent et les maire et adjoints. Cette organisation mise en place lors du dernier mandat ayant fait ses preuves en terme de démocratie locale, il propose donc le calendrier suivant :

Zone 1 : Métairie de l'Aiguée, L'Aiguée, la Borderie, Beaubost

Référent : Sabrina MORICHON Conseil de Hameaux, mercredi 26 janvier 2022 - 20h30 à la mairie.

Adjoint : Céline BOUTAUD

Zone 2 : La Plégerie, la Brègère, La petite Plégerie

Référent Virginie GRAVELAT, Conseil de Hameaux, mardi 22 février 2022 - 20h à la mairie.

Adjoint : Bruno SERAFINI

Zone 3 : Le Robadeau, le Breuil

Référent Sébastien VAN MALDEGHEM, Conseil de Hameaux, mercredi 23 mars 2022 - 20h30 à la mairie.

Adjoint : Céline BOUTAUD

Zone 4 : La Grange Rouge, Les Assieux, Le Puy Méricout, le Château, Lauzille,

Référent Amandine RAYMOND, Conseil de Hameaux, mardi 26 avril 2022 - 20h à la mairie.

Adjoint : Bruno SERAFINI

Zone 5 : Le Devais

Référent Michel BUISSON, Conseil de Hameaux, mardi 24 mai 2022 - 20h30 à la mairie.

Adjoint : Bruno SERAFINI

Zone 6 : La forge du bois Belet, Les Ribières, l'Oliverie, La Fontenille, Montbazet,

Référent Patrice FERRAND, Conseil de Hameaux, mardi 22 juin 2022 - 20h à la mairie.

Adjoint : Bruno SERAFINI

Zone 7 : Démorange, Pluyant, le Pont du Rivaud

Référent Pierre CHENE, Conseil de Hameaux, mercredi 21 septembre 2022 - 20h30 à la mairie.

Adjoint : Céline BOUTAUD

Zone 8 : Le Bourg

Référent Laetitia BOUROTTE, Conseil de bourg, mardi 18 octobre 2022 - 20h30 à la mairie.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Questions et informations diverses.

Demande de subvention d'un équipage local du 4L TROPHY

Le Maire indique au Conseil municipal qu'il a été sollicité par un équipage de Brigueuil qui prépare le rallye 4L Trophy dans son édition 2022. Il rappelle que l'objectif du plus grand raid humanitaire européen est de rallier la France au Maroc afin d'apporter aux populations locales de l'aide humanitaire et des financements pour des programmes éducatifs. Le budget de l'équipage est de 9 840 € dont la section recette est composé quasi exclusivement de sponsoring. Celui-ci est matérialisé par les visuels des sponsors sur le véhicule. Le Maire propose alors de participer au financement de cette initiative de jeunes locaux par une subvention de 200€.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Bilan du marché de producteur avec le bureau du comité des fêtes.

Le Maire indique qu'il a demandé à rencontrer le bureau du comité des fêtes suite à certaines incompréhensions issues de l'organisation du marché de producteurs par la commune le 10 juillet dernier. Il a rappelé aux membres présents les principes d'organisation de la manifestation ainsi que les différentes aides financières, logistiques et humaines que la commune consent à l'association depuis 2014.

Objet de communication 2022.

Le Maire décrit les nouveaux objets de communication pour l'année 2022 qui seront cette fois-ci fabriqués localement par un ébéniste de la commune. Il rappelle que le budget alloué à la communication de type goodies tous les ans est d'environ 1000€ et propose que cette année les achats portent le même montant.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Organisation de la cérémonie des vœux 2022.

Le Maire indique aux membres du Conseil municipal que la cérémonie des vœux 2022 se tiendra le vendredi 14 janvier à 18h30 salle Jean BUISSON.

Élection d'un nouvel exécutif communautaire le 29 septembre 2021.

Le Maire indique qu'il a été élu Président de la Communauté de Communes de Charente Limousine en Conseil communautaire du 29 septembre 2021. Il indique aux membres du Conseil municipal qu'il continuera à assumer pleinement son rôle de Maire de la commune malgré cette nouvelle responsabilité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22h35.

SAVY Benoît - Maire

GRAVELAT Virginie - Secrétaire de séance.

